



# FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC, ET TUNISIE

Jean Louis SANSEAU  
Responsable Départemental du  
DEVOIR DE MÉMOIRE  
10 allée des Moineaux  
27180 Saint SEBASTIEN de MORSENT  
Tél. 02 32 39 36 09  
Courriel : [eurefnaca@hotmail.fr](mailto:eurefnaca@hotmail.fr)

le 10/06/2019

Service de l'État Civil  
Mairie de Bernay  
Place Gustave Héon  
27300 BERNAY

Monsieur,

En collaboration avec toutes les Fédérations d'Anciens Combattants de l'Eure nous sommes chargés sous l'égide de l'ONAC de rassembler tous les renseignements concernant les victimes militaires de la guerre d'Afrique du Nord pour l'édition d'un livre recueil des 170 morts du département qui ont laissés leur vie.

Dans les recherches qui me sont attribuées j'aurais besoin d'une copie de l'acte de naissance et de l'acte de décès avec les mentions en marge pour Pierre Hamon dont les données figurent sur la transcription de décès ci-dessous .

N°9

Transcription de décès  
de Pierre, Roger, Adrien  
HAMON

15 avril 1959

Le quinze avril, mil neuf cent cinquante neuf, à quinze heures, est décédé, I, Avenue Rockefeller Pierre, Roger, Adrien, HAMON, brigadier au C.I.A.B. C.A. ,né à Bernay, Eure, le trois décembre mil neuf cent trente sept, fils de Louis, Adrien, et de Thérèse, Pauline, Emilienne, DESCHAMPS, décédée, célibataire, domicilié, avenue du II novembre à Broglie, Eure. Dressé le lendemain, neuf heures dix, sur la déclaration de Santarelli, Pierre, quarante six ans, employé, I, Avenue Rockefeller, qui lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Alice VARICHON, agent communal délégué à l'Etat Civil au troisième arrondissement de la Ville de Lyon, Rhône. Transcrit le vingt sept avril mil neuf cent cinquante neuf, dix heures par Nous Bernard PROU, adjoint au Maire de Broglie officier de l'Etat Civil par délégation.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur , l'expression de mes sentiments distingués.

*Jean Louis Sanséau*  
*Responsable départemental du*  
*Devoir de Mémoire*